



LYCÉE
GAY-LUSSAC



LYCÉE
GAY-LUSSAC



Mise à jour : mars 2024

LEXIQUE DE L'ÉTUDIANT DE PRÉPA

Comme toute institution, les Classes Préparatoires possèdent leur propre langage qui reflète leur fonctionnement et leur histoire. En voici le vocabulaire essentiel.

(Vous retrouverez les différentes définitions de tous les mots en gras dans cette liste)

Admis / admissible / sous-admissible

Admis :

Étudiant lauréat d'un concours, après avoir obtenu une moyenne égale ou supérieure à la « **barre d'admission** ».

Admissible :

Étudiant qui, au terme d'épreuves écrites réussies, peut présenter des épreuves orales, en fonction de la « **barre d'admissibilité** ».

Sous-admissible :

Dans le concours des **ENS**, rang de classement en deçà de la barre d'admissibilité qui donne droit à l'équivalence automatique des **ECTS**. L'obtention d'une sous-admissibilité est importante lorsque l'étudiant veut **khûber** et/ou présenter son dossier aux **ENS** pour être normalien-étudiant ou demander une filière sélective à l'université.

Agrégation :

Concours de recrutement de professeurs de l'enseignement secondaire (collège-lycée) et de l'enseignement supérieur (classes préparatoires) dont la préparation s'effectue à l'université ou dans les **ENS**.

Appelé :

Candidat classé à l'issue des épreuves orales d'un concours et appelé à être **admis**.

Barre d'admissibilité / d'admission :

Les **ENS** ou d'autres écoles qui font partie de la **BEL** fixent un nombre de candidats qu'elles souhaitent voir accéder aux épreuves orales. Ce nombre contingenté détermine une moyenne minimale : c'est la barre d'admissibilité. La moyenne du dernier intégré constitue la barre d'admission. Les barres d'admissibilité et d'admission varient selon les années et sont consultables dans les **rapports du jury**.

BCE :

Banque Commune d'Épreuves. Elle organise les concours qui donnent accès à 20 grandes écoles de management et 3 écoles associées. Voir : <https://www.concours-bce.com/>

BEL :

Banque d'Épreuves Littéraires. Elle est constituée des épreuves d'admissibilité aux concours de l'ENS Ulm, de l'ENS Lyon et au concours « langue étrangère anglais » de l'ENS Paris-Saclay. Les **ENS** proposent les programmes de **khâgne** et conçoivent les sujets des épreuves.

Des accords entre les ENS et d'autres écoles ont été conclus. Ainsi les étudiants, passant les épreuves des ENS, peuvent s'inscrire à d'autres formations (*Voir Liste des formations intégrées à la BEL en bas de page*). En fonction des résultats obtenus aux épreuves écrites, les étudiants peuvent se présenter aux épreuves orales d'admission de ces mêmes formations.

Voir : <https://www.concours-bel.fr/>

Bizutage :

Ensemble de rites prétendument initiatiques, exercés par les anciens sur les étudiants de 1^{ère} année dans certaines prépas et écoles ; définition légale du bizutage : « *le fait pour une personne d'amener autrui, contre son gré ou non, à subir ou à commettre des actes humiliants ou dégradants lors de manifestations ou réunions liées aux milieux scolaires ou socio-éducatifs* ».

Ces brimades sont formellement interdites par la Loi et sanctionnées de 6 mois d'emprisonnement et 7.600euros d'amende (article 225-16-1 du Code Pénal).

Carré / cube ou Khûbe :

Carré : étudiant de 2^{ème} année de prépa commerciale ou littéraire (équivalent de 3/2 pour les prépas scientifiques).

Trois Demi (3/2) : étudiant en **Maths Spé** pour la 1^{ère} fois - 3/2 est le résultat de l'intégrale de X entre 1^{ère} et 2^{ème} année.

Cube ou Khûbe : étudiant qui refait une 2^{ème} année de prépa. On dit qu'il a khûbé. Le khûbage n'a rien d'automatique. A la demande de l'étudiant, il se fait sur validation du conseil de classe. (Équivalent de 5/2 pour les prépas scientifiques).

Cinq Demi (5/2) : étudiant qui fait une 2^{ème} année de **Maths Spé** - 5/2 est le résultat de l'intégrale de X entre 2^{ème} et 3^{ème} année.

Centrale :

École Centrale des Arts et Manufactures, groupement de 5 grandes écoles d'ingénieurs (Paris, Lyon, Lille, Marseille, Nantes).

CPGE : Classe Préparatoire aux Grandes Écoles :

C'est une filière sélective de l'enseignement supérieur dont le recrutement se fait sur dossier. Les cours sont dispensés dans un lycée et les étudiants doivent être assidus et ponctuels, justifier leurs absences et rattraper les devoirs. Ils sont suivis par un CPE et un professeur coordonnateur.

La formation dure deux ans, quelquefois trois, lorsqu'un étudiant refait une 2^{ème} année et équivaut à 120 crédits ECTS. La finalité des classes préparatoires est de présenter les concours de grandes écoles. L'intérêt des CPGE est de proposer un suivi pédagogique, des entraînements très réguliers à l'écrit et à l'oral chaque semaine.

Classé :

Candidat figurant, à l'issue des épreuves orales d'un concours, sur la liste des candidats susceptibles d'être admis, en fonction des désistements des candidats mieux classés ; attention cependant, tous les classés ne sont pas admis.

Colle ou Khôle :

Oral passé par chaque étudiant dans toutes les matières avec une fréquence fixe mais dépendant de la matière, qui permet d'approfondir le programme et de se préparer aux oraux des concours.

Colleur / colleuse – Khôleur / Khôleuse :

Désigne un professeur extérieur à la classe, chargé par le professeur de la classe d'une partie des **khôlles** dans telle ou telle discipline. Compte tenu du nombre d'heures de khôlles, les khôleurs peuvent venir d'autres établissements que le lycée de cpge comme les universités par exemple.

Colloscope / Khôloscope :

Tableau de roulement des khôlles dans une classe donnée. Ce document récapitule les jours, les heures où les étudiants seront interrogés. Les oraux sont donc prévus plusieurs semaines à l'avance et le document permet d'avoir une vision à long terme.

Concours :

Ensemble d'épreuves écrites puis orales mettant en compétition des étudiants pour l'admission dans une école. Le principe du concours est de classer les inscrits en sélectionnant les meilleurs en fonction des aptitudes à comprendre un sujet, à développer un raisonnement, à s'exprimer clairement et à écrire lisiblement.

Concours BCE :

Banque d'épreuves communes à 10 écoles de commerce : Audencia, CERAM Business School, EDHEC, EMLYON, Business School, ESC Grenoble (GEM), ESC Lille, ESC Toulouse, ESCPEAP, ESSEC, HEC.

Concours CCP :

Concours Communs Polytechniques, regroupement des concours d'entrée de plus de 30 écoles d'ingénieurs (les anciennes ENSI Écoles Nationales Supérieures d'Ingénieurs)

Concours Centrale Supélec :

Concours commun à 9 écoles : les 4 écoles centrales (Paris, Lyon, Lille, Nantes), l'Ecole Supérieure d'Electricité, l'Ecole Supérieure d'Optique, l'Ecole Supérieure d'Electronique, l'école des ingénieurs de Marseille et l'Institut Informatique d'Entreprise

Concours ECRICOME :

Banque d'épreuves communes à 5 écoles de commerce (Ecoles Supérieures de Commerce de Bordeaux, Marseille, Reims et Rouen, Tours-Poitiers ainsi que l'Institut Commercial de Nancy)

Concours E3A :

Concours commun regroupant de nombreuses écoles : ENSAM (Arts et Métiers), ENSAIT (Arts et industries textiles), ESTP (Ecole spéciale des Travaux Publics), les écoles du groupe ARCHIMEDE (37 écoles d'ingénieurs internes aux universités), les écoles privées du groupe ECRIN

Concours Mines Ponts :

Concours commun à 8 grandes écoles scientifiques (Ecole des Mines de Paris, Saint Etienne et Nancy, Ecole des Ponts et Chaussées, Ecole Nationale Supérieure des Techniques Avancées, Sup Aéro, Sup Télécom de Paris et de Bretagne)

Concours Petites Mines :

Les écoles des Mines de Douai, Nantes, Alès et Albi organisent un concours commun au niveau Bac + 1 ; donc accessible aux élèves de MPSI et PCSI en fin de **Maths Sup** ; à noter que toutes les épreuves de ce concours spécifiques sont assorties du coefficient 1 ; les élèves qui intègrent ces écoles par le concours de fin de Sup effectuent leur scolarité en 4 ans ; ces écoles recrutent également à Bac + 2 en fin de **Maths Spé**, la scolarité étant alors de 3 ans.

Convention :

Document contractuel co-signé par la CPGE et une université ce qui permet aux étudiants d'obtenir sans difficulté la validation des équivalences et de poursuivre leurs études après une 1^{ère} ou une 2^{ème} année de CPGE en L3 et Master.

CVEC :

Contribution à la Vie Étudiante et de Campus : contribution de 100 € (en 2023) à acquitter pour pouvoir s'inscrire en cumulatif à l'université.

DL : Devoir en temps libre (la liberté réside dans le temps de travail et non dans la possibilité de ne pas rendre le devoir).

DM : Devoir fait à la maison.

DS : Devoir surveillé, noté, au rythme de 1 à 2 par semaine, toutes disciplines confondues, par roulement ; en 2^{ème} année, le DS est souvent un sujet de concours sorti les années précédentes et dure de 4h à 5h.

Entré ou Intégré :

Candidat ayant accepté définitivement la place en école qui lui est proposée au cours de la procédure d'admission.

ECTS :

Les ECTS (*European Credits Transfer System*) ont été créés en 1988 et permettent de valider différents niveaux d'études, notamment à l'étranger. L'avantage est de faciliter la compréhension et la comparaison des programmes d'études des différents pays de l'Union Européenne.

Les ECTS sont accumulés à la fin de chaque semestre : 1 semestre = 30 ECTS donc 1 année d'études = 60 ECTS.

Les professeurs d'université délivrent les ECTS proposés par les professeurs de la classe préparatoire.

La mise en place d'un système d'équivalence avec l'Université permet la reconnaissance des études en CPGE et l'attribution d'unités de valeur représentant la première ou les deux premières années de licence.

ENS :

École Normale Supérieure.

- **ENS ULM**, dans le 5^{ème} arrondissement de Paris <https://www.ens.psl.eu/>

- **ENS Lyon**, sur le campus urbain de Gerland <http://www.ens-lyon.fr/>

- **ENS Paris-Saclay**, située à Gif-sur-Yvette, sur le plateau de Saclay, dans l'Essonne <https://ens-paris-saclay.fr/>

Créés au XIX^{ème} siècle, ces établissements ont pour mission de « préparer, par une formation culturelle et scientifique de haut niveau, des étudiants se destinant à la recherche scientifique fondamentale ou appliquée, à l'enseignement universitaire et dans les classes préparatoires aux grandes écoles ainsi qu'à l'enseignement secondaire et, plus généralement, au service des administrations de l'État et des collectivités territoriales, de leurs établissements publics ou des entreprises » (*Article 2 du décret du 26 août 1987 relatif à l'École normale supérieure*).

Le parcours se fait en 4 ans : les étudiants sont inscrits en licence (L3), en master (M1 et M2) dans leur discipline de spécialité et suivent un complément de formation propre à chaque ENS (conférences, stage, études à l'étranger, enseignements disciplinaires). Au terme des L3, M1 et M2, l'étudiant obtient une validation de son parcours par l'ENS. S'ensuit une quatrième année de préparation à l'**agrégation**.

Les ENS proposent, en sciences humaines, 3 grands parcours :

- Arts

ENS Paris Ulm : Histoire et théorie des arts (études cinématographiques, études théâtrales, musicologie, histoire de l'art).

ENS Lyon : Arts de la scène, Etudes cinématographiques et audiovisuelles, Musique et musicologie.

ENS Paris-Saclay (ex-Cachan) : Design.

- Lettres et langues

ENS Paris Ulm : Sciences de l'Antiquité (archéologie, lettres classiques, grammaire et linguistique comparées). Littérature et langages (littérature française, théorie littéraire, littérature comparée, linguistique, littératures et langues allemandes, anglaises, espagnoles, italiennes, russes).

ENS Lyon : Lettres classiques ; Lettres modernes (langue française, littérature comparée, littérature française). Langues et cultures étrangères (études anglophones, arabes, chinoises, germaniques, hispanophones et lusophones, italiennes, slaves).

ENS Paris-Saclay (ex-Cachan) : Anglais.

- Sciences humaines et sociales

ENS Paris Ulm : Géographie ; Environnement ; Histoire ; Etudes cognitives ; Philosophie ; Sciences sociales (anthropologie, droit, économie, études politiques, histoire économique, sociologie).

ENS Lyon : Philosophie ; Sciences cognitives ; Sciences sociales (administration des institutions de la recherche, architecture de l'information, histoire-histoire de l'art-archéologie, géographie, finance, sociologie, science politique).

Equivalence :

C'est la validation d'un niveau dans une discipline reconnue par les établissements partenaires (universités).

Ainsi un étudiant de classes préparatoires, ayant suivi des enseignements obligatoires et optionnels, acquiert des compétences qui lui permettent, grâce aux **ECTS**, de valider une L1, puis une L2 l'année suivante, à l'université dans laquelle il est inscrit (la double inscription CPGÉ / université est obligatoire).

Les Licences 1 qu'il valide sont en fonction des enseignements suivis : on peut dire qu'un étudiant d'hypokhâgne, en fin d'année et sur avis favorable du Conseil de classe valide une L1 de philosophie, de lettres modernes, d'histoire-géographie, de LV1, de LV2 (s'il en a conservé une), d'enseignements artistiques (cinéma, théâtre, musique, histoire des arts) si ces derniers ont été choisis en options. Même chose en khâgne (équivalence de L2).

Le choix d'une option de spécialité relève plutôt d'un choix stratégique pour gagner le plus de points possibles au concours mais ne conditionne pas la poursuite des études. Ainsi un étudiant peut être, par exemple, optant de philosophie en khâgne et poursuivre sa scolarité en lettres modernes en L3 à l'université, et inversement.

Hypokhâgne / khâgne

Hypokhâgne désigne la première année de classe préparatoire littéraire, appelée officiellement « Lettres Supérieures », tandis que la **khâgne** désigne la deuxième année, appelée officiellement « Première Supérieure ». Une (hypo)khâgne est une classe, un (hypo)khâgneux est un étudiant. Cette dénomination apparue XIX^e siècle est en fait un surnom employé par les élèves de l'école militaire de Saint-Cyr pour se moquer des étudiants, professeurs, normaliens des classes littéraires. A l'origine, c'est l'adjectif « cagneux » (Qui a les genoux tournés en dedans.) qui a été utilisé pour mettre en évidence le physique peu sportif de personnes férues de livres et de recherches, par opposition aux Saint-Cyriens dont la formation comprenait des entraînements physiques (eux-mêmes ont été surnommés « cornichons » tandis que les élèves de CPGE scientifiques étaient et sont toujours surnommés « taupes » ou « taupins »).

Khâgne

Classes préparatoires littéraires, et plus spécialement la deuxième année (officiellement appelée « première supérieure »). Le nom khâgne viendrait du mot de Napoléon visitant une classe prépa littéraire et s'exclamant : « qu'est-ce que c'est que ces cagneux ! » (Par opposition aux scientifiques, plus athlétiques, qui préparaient les concours militaires). « Khâgne » en serait une déformation pseudo-savante.

Inscription Cumulative :

Inscription **obligatoire** à l'université des élèves de prépa pour faciliter leur reconversion en cas d'abandon et leur permettre d'obtenir des équivalences. Loi Fioraso de 2013.

Intégration :

L'intégration est l'aboutissement logique d'une CPGE ; il faut distinguer **l'intégration de l'admission** : on peut être admis dans plusieurs écoles en réussissant plusieurs concours d'entrée, mais on n'en intègre qu'une, celle dont on devient élève.

Major :

Le premier dans une discipline donnée ou de promo.

Maths Sup :

Étudiant de 1^{ère} année de prépa scientifique MPSI ou PCSI

Maths Spé :

Étudiant de 2^{ème} année de prépa scientifique MP, PC ou PSI

Normaliens-élèves :

Étudiants recrutés par concours (en passant des épreuves écrites et orales) avec le statut de fonctionnaires-stagiaires : ils sont rémunérés durant quatre ans, avec possibilité d'un financement supplémentaire de trois ans pour les étudiants décidant de faire un doctorat. Ils doivent 10 ans de service à l'État, dans le cadre d'un engagement décennal signé lors de leur entrée à l'école.

Normaliens-étudiants :

Étudiants, recrutés sur dossier, qui peuvent préparer le diplôme de l'ENS. Ils suivent les mêmes cours que les normaliens-élèves, ont accès aux mêmes compléments de formation mais ne sont pas rémunérés et n'ont pas le statut de fonctionnaires. Ils ne sont donc pas tenus à un engagement décennal au service de l'État.

Optant (e) :

Se dit de l'étudiant qui a choisi une spécialité en khâgne (2^{ème} année) : optant en Histoire-géographie, optante en Cinéma...

Options :

- **enseignement complémentaire optionnel** en 1^{ère} année : au cours de l'année indifférenciée d'hypokhâgne, les étudiants peuvent compléter l'enseignement obligatoire par un enseignement optionnel (cinéma, théâtre, histoire des arts, musique, cartographie, LV 1 et 2, module de latin et/ou de grec) qui pourra constituer en khâgne leur option de spécialité.

- **option de spécialité** en 2^{ème} année : l'étudiant doit choisir, en fonction de son goût ou parce qu'il y réussit, une discipline de spécialité pour passer le concours de l'ENS. Au lycée Gay-Lussac sont proposées les spécialités suivantes : Études théâtrales, Histoire-géographie, Lettres classiques, Lettres modernes, Linguiste, Philosophie.

Rapport du jury :

À l'issue de chaque session, les trois ENS mettent en ligne les rapports du jury : mot du président de l'ENS, composition des différents jurys, sujets et surtout compte-rendu des épreuves écrites et orales. La lecture des rapports du jury permet de connaître les barres d'admissibilité, d'admission, les écarts de notes obtenues, les exigences relatives à tel ou tel exercice.

TD : Travaux Dirigés ; exercices ou problèmes non notés, réalisés en cours avec le professeur ; tous les élèves y participent.

TPE : Travaux d'Initiative Personnelle Encadrés ; recherche, si possible originale, que les candidats doivent présenter à l'oral des concours.

TP : Travaux Pratiques ; séances où les élèves, groupés en binôme, réalisent un travail expérimental, suivi ou non d'un compte-rendu.

Tronc commun :

Ensemble des enseignements obligatoires communs à tous les étudiants hors option ou spécialité.

X :

École Polytechnique.

Y :

Le « Y » représente le choix proposé aux élèves de MPSI et de PCSI, à la fin du 1^{er} semestre, entre plusieurs options qui vont modifier leur emploi du temps de 2^{ème} période et influencer leur orientation en fin d'année ; choix entre « MP sans option » ou « SI » en MPSI, choix entre « PC » ou « SI » en PCSI

Liste des formations intégrées à la BEL :

CELSA (université Paris-Sorbonne)

Concours BCE

Concours ECRICOME PREPA LITTERAIRE

École nationale des Chartes

Ecole du Louvre (EDL)

ESIT, École supérieure d'interprètes et de traducteurs (Université Sorbonne nouvelle Paris 3)

IEP, Instituts d'études politiques d'Aix-en-Provence, de Lille et de Lyon,

ISIT (Institut de management et de communication interculturels),

ISMAPP, Institut supérieur du management public et politique

Ecole spéciale militaire de Saint-Cyr



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Lycée Gay Lussac 12 Bd Georges Périn
Limoges 87000 LIMOGES
Tel : 05 55 79 70 01
Académie de Limoges

<http://www.lyc-gaylussac.ac-limoges.fr/>

Secrétariat CPGE :

cpge.0870015u@ac-limoges.fr

05 55 79 33 23

CPE - CPGE :

fabrice.varieras@ac-limoges.fr

05 55 79 06 86